



Rapport d'activités 2023

Comité d'accompagnement
Service public de Wallonie
Intérieur et action sociale

Sommaire

INTRODUCTION	4
EDITO	6
LES VALEURS DE LA CODEF	6
LA CODEF EN QUELQUES MOTS...	7
FOCUS	8
ACCORD DU NON-MARCHAND WALLON	10
SECTEUR DE L'INTÉGRATION	11
NOUVEAU DISPOSITIF APE	12
EUROPE : FONDS SOCIAL EUROPÉEN	14
DEAL EMPLOI	15
MÉMORANDUM	16
POURSUITE DES MISSIONS	18
REPRÉSENTATIVITÉ/REPRÉSENTATION	20
INFORMATION AUX MEMBRES	21
FORMATION À DESTINATION DES ASSOCIATIONS	22
PROMOTION DES ACTIVITÉS DES MEMBRES	24
RÉSEAUX SOCIAUX	25
NEWSLETTER	25
MAINTIEN ET CONTINUITÉ DES SERVICES	26
ACCOMPAGNEMENT DU SERVICE JURIDIQUE	28
PARTENARIATS	30
CENTRALE D'ACHATS ET MARCHÉS PUBLICS	31
PROJETS TRANSVERSAUX	32
SENSIBILISATION À LA TRANSITION NUMÉRIQUE	34
PROMOTION DE LA DIVERSITÉ, DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES ET DE L'INCLUSION AU SEIN DES ASSOCIATIONS	35
SENSIBILISATION AUX ENJEUX SOCIO-ENVIRONNEMENTAUX	36
CONVENTION REPROBEL	38
LA CODEF DÉMÉNAGE	39
OPÉRATIONNALISATION	40
EQUIPE	42
FORMATIONS SUIVIES PAR L'ÉQUIPE	44
LISTE DES MEMBRES	46
PERSPECTIVES 2024	48
MISSIONS DE BASE DE LA CODEF ET SES PROJETS	50
PROJETS ET MISSIONS INNOVANTS	54

Introduction

Edito

Les valeurs de la CODEF

La CODEF en quelques mots...



Dans la continuité de nos missions et services... 2023 porte notre engagement pour une transformation engagée, plus de solidarité et de progrès !

À travers ce Rapport d'activités, nous vous invitons à découvrir les principales réalisations de la CODEF. À sa lecture, vous découvrirez les missions et les projets qui ont été conduits par notre fédération grâce aux soutiens des pouvoirs publics.

Nous remercions le Gouvernement Wallon, Madame la Ministre Morreale ainsi que le SPW Action sociale pour le soutien qu'ils apportent à des centaines d'associations à travers la CODEF. Sans ce soutien, non seulement, il ne serait pas possible de répondre aux besoins des associations qui rendent tous les jours des services d'intérêt général ou collectifs à des milliers de citoyens, mais également de préserver l'emploi permettant à la CODEF d'assurer ses missions et d'innover en matière de projets sociétaux.

Être une Fédération à « Mission », c'est le choix d'un engagement à 360° ! En effet, comme fédération représentative « atypique », nous avons une particularité qui nous est propre... De fait, représenter nos membres est important, c'est d'ailleurs notre mission première, mais apporter et proposer des soutiens, des outils, des formations, des accompagnements individualisés, des projets innovants, des campagnes de sensibilisation permettant de mettre en place des leviers de changements sociaux apportent une réelle plus-value à notre raison d'être.

Une fois de plus l'année a été dense et riche. Nos actions ont fait vivre notre mission en donnant la possibilité à nos membres, aux non-membres et à leurs personnels, de s'engager et ainsi de répondre, autant que faire se peut, aux enjeux qui traversent non seulement la société, mais également le secteur à profit social.

Les résultats sont là ! Nous espérons qu'ils seront appréciés à la hauteur de l'engagement que nous témoignons envers les missions du département de l'action sociale du SPW :

« Ce département soutient au quotidien les politiques régionales de prévention, de promotion et d'innovation sociales pour que tout un chacun en Wallonie ait accès aux droits fondamentaux, pour que la solidarité soit assurée entre toutes et tous dans une société émancipatrice. »

Nous remercions nos collaborateurs, nos membres et partenaires pour leur implication à construire le secteur de l'action sociale plus fort et ainsi relever les défis d'aujourd'hui, mais également ceux de demain.

Les valeurs de la CODEF

La CODEF soutient et promeut le libre choix des bénéficiaires et des citoyens à accéder aux services de leur choix.

La CODEF soutient et promeut un modèle social équitable qui garantit l'accessibilité et la qualité des services rendus par ses membres aux citoyens.

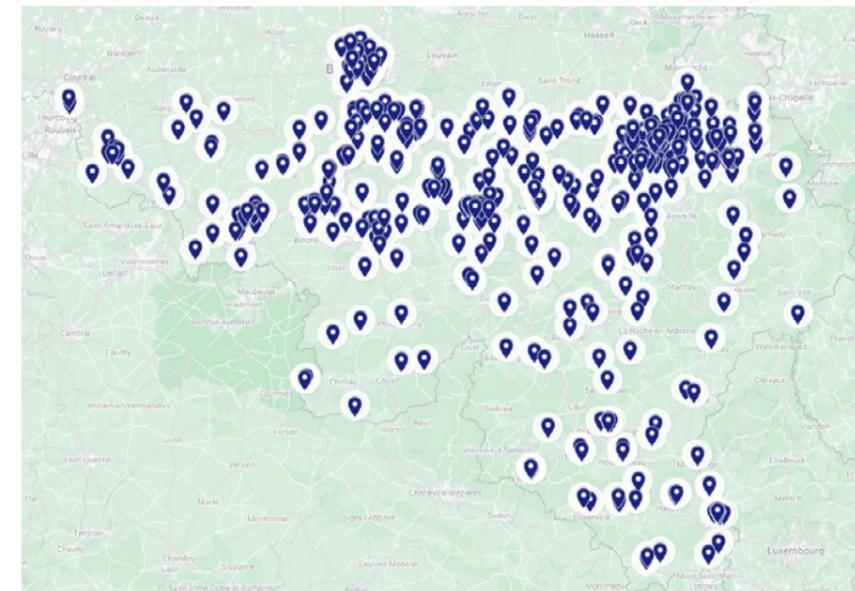
La CODEF soutient et promeut des emplois de qualité au sein de ses structures et une volonté de professionnaliser toujours plus le cadre structurel des services.

La CODEF soutient et promeut l'autonomie et l'indépendance des associations.

La CODEF soutient et promeut les associations dans leurs initiatives citoyennes, leurs actions portant le changement, leur expression démocratique.

La CODEF en quelques mots...

La CODEF (Coordination et Défense des services sociaux et culturels), dite la Fédération, représente plusieurs centaines de très petites, petites et moyennes associations du secteur de l'action sociale sur tout le territoire de la Région wallonne.



Fondée en 2002, la CODEF, est une fédération et une confédération qui rassemble des fédérations et des associations de terrain dans plusieurs sous-secteurs de l'action sociale à travers toute la Wallonie. Son existence est justifiée par le fait que ses membres, dans la majorité, exercent des missions de proximité dont les travailleurs sont impliqués fortement dans des missions d'intérêt général et collectives. Ces associations sont majoritairement financées par des aides à l'emploi (APE), par des subventions facultatives et des appels à projet.

La CODEF a pour mission principale de représenter et de défendre ses membres dans une dynamique de concertation sociale et politique. De fait, elle siège dans différentes commissions paritaires et participe à la concertation sociale et politique. En tant qu'organe représentatif, elle a pour mission de rendre des avis et d'éclairer les différents cabinets, administrations et tous lieux de concertation qui concernent ses membres. Ce travail se fait avec et pour les membres via la consultation de ces derniers dans des groupes consultatifs. Mais être une fédération représentative n'est pas une fin en soi. En effet, la CODEF a cette

particularité de porter en son sein l'ADN du terrain, c'est pourquoi elle répond aux besoins quotidiens en matière d'informations et de formations, de mutualisation de services, met en place de nombreux outils de gestion, vulgarise les textes législatifs, organise des campagnes de sensibilisation et des journées de réflexions, etc. Tous ces services aident au bon fonctionnement des structures et permettent à ces dernières d'alléger leur gestion pour se concentrer sur l'essentiel de leurs missions.

2023 a été une année particulière, marquée par les tensions héritées des crises successives... et de l'accélération des transitions en tous genres... Pour autant, la CODEF a maintenu le cap !

Elle a su porter les dossiers majeurs du secteur tout en se mettant au service des membres en communiquant les informations nécessaires à la continuité des services à la population et en mettant en place des soutiens permettant de les aider à faire face à ce nouveau « monde » en devenir.

Notre métier, c'est l'HUMAIN ET L'HUMANITE AU CENTRE DE NOTRE QUOTIDIEN ... QUOI QU'IL ARRIVE NOUS NOUS ADAPTERONS.

Focus

Accord du non-marchand wallon

Secteur de l'intégration

Nouveau dispositif APE

Europe : Fonds social européen

Deal Emploi

Mémorandum

| Accord du non-marchand wallon

La CODEF a continué à s'impliquer dans le cadre de l'Accord non-marchand wallon. Au cours de cette année, la CODEF a consacré une part importante de son temps à sensibiliser les associations aux mesures prises dans le cadre de cet accord et à la mise en œuvre pratique sur le terrain.

Elle a conseillé et accompagné ses membres dans l'exécution des conventions collectives de travail afin de les aider à mieux comprendre les exigences propres à chaque convention collective de travail. Elle a répondu aux questions de ses membres en les soutenant dans la mise en application des mesures.

La CODEF a également eu de nombreux contacts avec les secrétariats sociaux. Ces échanges ont permis de clarifier les mesures et l'esprit des conventions collectives de travail, afin d'assurer une application harmonieuse et uniforme des dispositions.

Parmi les conventions collectives de travail qui ont occupé une place centrale dans ces actions, nous pouvons citer :

Pour la Sous-commission paritaire pour les services des aides familiales et des aides seniors de la Communauté française, de la Région wallonne et de la Communauté germanophone (SCP 318.01) :

- Convention collective de travail du 10 mars 2022 introduisant la réduction collective du temps de travail dans les services agréés et subsidiés d'aide aux familles et aux aînés en Région wallonne, en appliquant un régime de travail de 32 heures par semaine (référence temps plein) pour les travailleurs ayant atteint l'âge de 58 ans et plus
- Convention collective de travail du 20 décembre 2021 sur la fixation des conditions de travail, de rémunération et d'indexation de la rémunération pour le personnel des services d'aide aux familles et aux personnes âgées subsidiés par la Région wallonne

Pour la Sous-commission paritaire des établissements et services d'éducation et d'hébergement de la Communauté française de la Région wallonne et de la Communauté germanophone (SCP 319.02) :

- Convention collective de travail du 29 juin 2023 relative à la qualité de l'emploi et la stabilité des contrats de travail
- Convention collective de travail du 24 novembre 2022 octroyant des écochèques
- Convention collective de travail du 22 septembre 2022 introduisant une réduction collective de la durée du travail avec embauche compensatoire pour le personnel des secteurs dépendant de la Région wallonne

Pour la Sous-commission paritaire pour le secteur socio-culturel de la Communauté française et germanophone et de la Région Wallonne (SCP 329.02) :

- Convention collective de travail du 20 mars 2023 concernant la mise en œuvre de la mesure création d'emploi net supplémentaire
- Convention collective de travail du 19 décembre 2022 définissant la classification de fonctions et les conditions de rémunération
- Convention collective de travail du 19 décembre 2022 introduisant une réduction collective de la durée du travail avec embauche compensatoire
- Convention collective de travail du 10 novembre 2022 concernant la mise en œuvre d'une mesure bien-être en 2022

| Secteur de l'intégration

La CODEF a centré ses efforts en 2023 sur la réforme du cadre réglementaire relatif à l'intégration des personnes étrangères. Ces travaux se sont articulés sur plusieurs axes.

Après le passage en première lecture au gouvernement de Wallonie, nous avons synthétiser les modifications pour nos membres, assurant ainsi une compréhension claire et précise des enjeux de cet avant-projet de décret et des implications sur leurs actions.

Nous avons consulté nos membres afin de connaître leurs positions. Lors des réunions mensuelles avec les autres fédérations du secteur, nous avons mis en avant des préoccupations majeures, telles que la nécessité de pérenniser une action dédiée à l'interculturalité dans un axe d'agrément, les risques associés à un agrément à durée déterminée, la suppression de la programmation en l'absence de connaissance des besoins réels sur le terrain, et le désir d'une représentativité accrue du secteur dans les organes de représentation et de concertation. Cette collaboration entre tous les acteurs du secteur a débouché sur des propositions d'amélioration substantielles qui ont été intégrées dans une note propositionnelle adressée au Cabinet de Madame Morreale.

Ce processus s'est répété de manière similaire pour l'avant-projet de décret passé en deuxième lecture. Notre travail s'est particulièrement concentré sur la formulation d'une proposition d'articles sur les qualifications minimales pour les formateurs en langue française, en citoyenneté, et pour le personnel dédié à l'accompagnement social et juridique, ainsi qu'à la promotion de l'interculturalité et à la lutte contre le racisme.

Par ailleurs, la CODEF a également participé à la rédaction d'un memorandum commun, en collaboration avec les principaux acteurs du secteur de l'intégration. Ce document vise à influencer les orientations politiques pour les élections régionales de 2024, en soulignant les enjeux et les besoins spécifiques du secteur de l'intégration.

Nouveau dispositif APE du financement de l'emploi essentiel !

Depuis l'entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2022, la CODEF s'est particulièrement investie vis-à-vis de ses membres dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme.

Le service juridique de la CODEF a réalisé un [fascicule d'information](#) (70 pages) qui analyse dans son intégralité la nouvelle réglementation sur le dispositif APE. Ce fascicule parcourt les différents mécanismes que chaque employeur bénéficiaire de la subvention doit maîtriser (obligations, liquidation de la subvention, contrôle, sanction, liste des travailleurs, cession de subventions, appels à projet). La CODEF a également mis à disposition une [Foire aux questions](#) qui regroupe toutes les questions pratiques en lien avec la réforme. Les documents ont plusieurs fois été mis à jour en 2022 et 2023 pour répondre aux préoccupations des membres sur le terrain et aussi veiller au maintien de l'emploi dans les associations.

La CODEF a également relayé les problématiques du terrain au FOREM et au Cabinet de la ministre de l'Emploi. Elle a aussi veillé à informer ses membres des dernières actualités sur la page « [Le nouveau dispositif APE](#) » de son site internet. De manière générale, la CODEF a continué à faire évoluer la mise en œuvre du dispositif au niveau sectoriel et intersectoriel.

Les problématiques qui ont particulièrement retenu notre attention en 2023 sont celles de l'indexation, du cofinancement et de la gestion des travailleurs APE qui bénéficient de la réduction collective du temps de travail, les difficultés liées au rapport d'exécution, les retards dans la liquidation de certaines subventions, et les résultats des premiers contrôles organisés par le FOREM.

Concernant l'indexation, nous avons interpellé la Ministre, notamment, sur l'importance de trouver une solution pérenne pour revoir le système d'indexation afin qu'il prenne davantage en considération les fluctuations liées à l'inflation.

La seconde problématique, celle du cofinancement, concerne les travailleurs APE qui sont financés en partie par les APE et en partie par un autre pouvoir subsidiant. Comme la subvention APE est désormais une enveloppe globale sans affectation par travailleur, il est important et urgent que les administrations se positionnent sur la clé de répartition que l'employeur doit appliquer pour justifier l'absence de double subventionnement. Certaines administrations se sont déjà prononcées mais les formules proposées ne sont pas toujours adaptées aux réalités des employeurs dans les différents sous-secteurs. Par ailleurs, les solutions proposées ne tiennent pas toujours compte du fait qu'un travailleur peut se trouver sur la liste APE de l'employeur tout en n'étant pas financé par la subvention APE. Nous participons à des groupes de travail sur cette problématique et prenons part aux interpellations et aux rencontres qui visent à trouver des solutions satisfaisantes. Quant à la problématique de la RCTT (Réduction Collective

du Temps de Travail), elle pourrait poser un problème de double subventionnement si les travailleurs qui bénéficient de l'embauche compensatoire sont renseignés dans la liste APE alors que leur salaire est déjà entièrement financé par une politique fonctionnelle. Nous essayons d'obtenir une solution claire et satisfaisante dans les secteurs où la RCTT a déjà été introduite.

Le rapport d'exécution, qui se présente sous la forme d'un formulaire en ligne permettant de récolter des données à des fins statistiques, a également retenu toute notre attention. Nous avons accompagné nos membres dans le remplissage de ce rapport et avons transmis au FOREM les difficultés techniques et questions que nous avons pu relever, notamment concernant le choix de la politique fonctionnelle applicable à chaque employeur.

Les résultats des premiers contrôles ont suscité de nombreuses interrogations parmi nos membres, notamment au sujet des modes de calcul, des moyens de recours et les procédures à suivre. Nous avons également interpellé le FOREM pour obtenir des clarifications sur les retards de communication des résultats et des explications détaillées sur le mode de calcul du coût effectivement supporté.

Grâce à nos interventions constructives, de nombreux problèmes ont pu être surmontés sans omettre de maintenir une certaine "paix sociale" au sein du secteur.

Europe : Fonds social européen

La CODEF tient à informer ses membres de l'existence des financements européens, en particulier du FSE+ et de l'opportunité qu'il représente pour les structures du secteur à profit social désireuses de porter des projets qui mettent en œuvre le socle européen des droits sociaux, permettant ainsi d'avancer vers une Europe plus sociale. La CODEF se positionne comme intermédiaire afin de faciliter l'accès de ses membres au Fonds social européen. Dans cet objectif, elle contacte régulièrement ses membres afin de leur faire part des actualités liées au FSE+ et de l'état d'avancement de la programmation 2021-2027 et des différentes phases du premier appel à projets. Une [page du site internet de la CODEF](#) est dédiée aux actualités du fonds.

La CODEF a été interpellée à plusieurs reprises par ses membres à propos des problèmes de financements et de mise en œuvre des projets que présentent la transition entre la programmation 2014-2020 et la programmation 2021-2027 du FSE+ et l'attente des résultats de la phase de sélection. La CODEF a mis tout en œuvre pour trouver des solutions satisfaisantes pour ses membres, notamment par ses contacts avec l'UNIPSO et avec l'Agence FSE.

Après l'annonce des projets sélectionnés en avril 2023, la CODEF s'est tenue à la disposition de ses membres pour toutes questions concernant la décision communiquée par l'Agence ou sur la procédure de recours. Elle a collecté les différents motifs de refus et d'approbation des projets, afin d'obtenir une vue d'ensemble et une meilleure compréhension du processus de sélection. La CODEF a, par ailleurs, accompagné indi-

viduellement certains de ses membres qui ont souhaité introduire un recours suite à la décision de l'Agence FSE.

Afin d'informer ses membres sur les projets et réglementations européens qui impactent les employeurs du secteur à profit social, la CODEF suit attentivement les actualités liées à l'Union européenne, notamment en participant aux discussions du Groupe EU de l'UNIPSO. Elle y fait également remonter les préoccupations de ses membres.

Via l'UNIPSO, la CODEF prend part au projet Helpdesk qui vise à faciliter l'accès des entreprises à profit social aux financements européens. Elle a assisté au webinaire de présentation des résultats de la collecte de données qui a eu lieu dans le cadre de ce projet. Il s'agissait notamment de prendre connaissance des résultats du Forum belge sur les financements européens pour les services sociaux qui avait eu lieu en novembre 2022 et auquel la CODEF avait participé. La CODEF était également présente lors de la Conférence de présentation du programme EaSI (volet Emploi et Innovation sociale (EaSI) du FSE+) par le SPF Emploi et le SPF Sécurité Sociale, le 2 mars 2023. Enfin, la CODEF a participé à la formation pilote « Fonds européens : faciliter leur accès et utilisation pour développer des projets dans les entreprises à profit social » organisée par l'UNIPSO dans le cadre du projet Helpdesk.

Par ailleurs, la CODEF prend part aux discussions qui ont lieu au niveau intersectoriel à propos de l'avenir du Comité européen des associations d'intérêt général (CEDAG) et de son ouverture éventuelle aux fédérations du secteur à profit social et leurs membres.

Deal Emploi

La CODEF s'est pleinement engagée dans la diffusion d'une nouvelle législation fédérale, appelée la loi « deal emploi ». La loi du 3 octobre 2022, portant sur des dispositions diverses relatives au travail, prévoit diverses mesures visant à réformer le droit du travail pour répondre aux nouvelles façons de travailler tout en permettant plus de flexibilité, tant pour les employeurs que les travailleurs, et en garantissant un meilleur équilibre entre la vie privée et la vie professionnelle. La plupart de ces dispositions sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2023. Parmi ces mesures, on retrouve notamment de nouvelles modalités relatives aux horaires variables des travailleurs à temps partiel, la semaine de quatre jours, le régime hebdomadaire alterné, le droit à la déconnexion, le trajet de transition dans le cadre du licenciement, le congé de sollicitation, le plan de formation annuel et le droit individuel à la formation.

Consciente de l'importance des changements apportés par cette législation et de l'utilité de ces connaissances sur le terrain, la CODEF a tenu à informer ses membres sur ce sujet.

Durant toute l'année 2023, le service juridique a approfondi mensuellement une thématique du deal pour l'emploi dans le CODEF info, dans le but de rendre la matière aussi accessible que possible et de familiariser les membres avec ces changements.

- CODEF Info – Février 2023 : [Deal emploi partie 1](#)
- CODEF Info – Mars 2023 édition spéciale : Diversité et inclusion : [Deal Emploi partie 2 : Monitoring diversité](#)
- CODEF Info – Avril 2023 : [Deal Emploi partie 3 : Droit à la déconnexion](#)
- CODEF Info – Mai-Juin 2023 : [Deal Emploi partie 4 : Droit individuel à la formation & plan de formation](#)
- CODEF Info – Septembre-Octobre 2023 : [Deal Emploi partie 5 : Mesures de promotion de l'employabilité, trajet de transition, et monitoring des métiers en pénurie](#)

Un groupe de travail « deal pour l'emploi » a été organisé le 5 décembre 2023, lors duquel le service juridique est revenu en détail sur les sujets abordés tout au long de l'année. Il s'agit d'une occasion supplémentaire pour les membres d'approfondir leur compréhension des enjeux juridiques liés à la nouvelle réglementation et d'obtenir des réponses à leurs questions.

Le service juridique a rédigé une page sur le site internet qui regroupe [toutes les informations relatives au deal pour l'emploi](#), y compris des outils tels que des modèles de dispositions pour le règlement de travail et une foire aux questions.

Mémoire

En vue des prochaines élections qui auront lieu en 2024, la CODEF, en tant que fédération patronale multisectorielle, pluraliste et indépendante, a publié son Mémoire 2024. Ce document essentiel, fruit d'un travail collaboratif intense avec ses membres, représente les voix de plus de 585 associations, employant environ 5000 travailleurs dans divers secteurs à profit social en Wallonie.

Fort de notre expérience et de notre engagement depuis 2002, des groupes de travail sectoriels et un groupe de travail transversal se sont réunis afin d'identifier 7 constats majeurs pour le secteur associatif autour desquels s'articulent nos recommandations :

1. Des services de qualité et accessibles à toutes et tous

Constats : Lourdeur administrative et réglementaire pour les ASBL les détournant de leur mission première, moratoires dans certains agréments ne permettant pas d'ouvrir de nouveaux services à la population, difficultés de recrutement réduisant la prise en charge des usagers et bénéficiaires tout en augmentant la pénibilité du travail pour le personnel.

Recommandations : Instaurer une réelle simplification administrative permettant de placer les usagers et bénéficiaires au centre de l'action des ASBL, améliorer l'accessibilité et la visibilité des services et des métiers, soutenir les initiatives citoyennes dans le cadre de projets innovants, et veiller à préserver de la marchandisation le secteur à profit social permettant d'apporter des services d'intérêt général aux citoyens.

2. Le financement des associations

Constats : Impact des crises successives sur les frais de fonctionnement et de personnel, réformes fragilisant les budgets des ASBL, diminution ou suppression des subventions facultatives, appels à projets de plus en plus complexes et aux objectifs précaires sans perspective à long terme.

Recommandations : Soutien de toutes les associations du secteur à profit social sans distinction en cas de crise, indexation automatique des subventions y compris dans les subventions facultatives, prise en compte globale des obligations des employeurs fixées par les différentes entités fédérées, augmentation et financement du personnel d'encadrement dans les ASBL, maintien des subventions facultatives pour soutenir les projets innovants, reconduction des appels à projets pour une pérennisation des services à la population.

3. La simplification administrative

Constats : Multiplicité des obligations légales et administratives, contradictions réglementaires.

Recommandations : Créer un guichet unique, uniformiser les procédures et les règles de justification, adopter des modes de communications accessibles à tous, prise en compte globale des obligations des employeurs fixées par les différentes entités fédérées, améliorer les prises de décisions par une meilleure concertation avec les fédérations.

4. Les transitions sociétales (environnementale, numérique, diversité et inclusion)

Constats : Défis environnementaux, fracture numérique, adaptation numérique et digitale fulgurante, multiculturalité sociétale, discriminations sur le marché du travail.

Recommandations : Informer et accompagner les associations dans les transitions sociétales, encourager et lever les freins à la mise en place des plans de diversité, soutenir les ASBL dans les transitions sociétales par des financements adéquats, créer des guichets numériques permettant l'accès des ASBL aux outils numériques et digitaux, sensibiliser à la cybersécurité et au RGPD.

5. La marchandisation du secteur associatif

Constats : Transformation des valeurs vers une efficacité quantitative plutôt que qualitative, fragmentation et fragilisation du secteur associatif, lobbying et concurrence déloyale envers les missions des ASBL et investissement du secteur marchand dans le secteur à profit social, réduction des financements des pouvoirs publics dans les missions d'intérêt général portées par les ASBL.

Recommandations : Soutenir le secteur à profit social et le préserver de la marchandisation, valoriser son apport à la société, réserver les financements historiquement dédiés au secteur associatif des lobbys du secteur marchand.

6. Financement du Dialogue Social

Constats : Manque de visibilité et de reconnaissance des petites et moyennes associations dans le cadre du dialogue social par manque de moyens financiers ne leur permettant pas de pouvoir s'affilier à des fédérations.

Recommandations : Reconnaître la nécessité du rôle des fédérations comme interlocuteur, soutenir financièrement les fédérations, définir un cadre réglementaire pour l'octroi de subventions.

7. Cadre Européen et Financements

Constats : Manque de prise en compte de la singularité du modèle associatif belge, difficultés d'accès aux fonds européens.

Recommandations : Réaffirmer la singularité du modèle associatif belge, adaptation des textes européens à la réalité associative belge, égalité des associations avec les entreprises commerciales, faciliter l'accès aux financements européens, organisation de séances d'information et campagnes proactives, fixer un calendrier clair pour les fonds européens, organiser des recours accessibles.

Poursuite des missions

Représentativité/représentation

Information aux membres

**Formation à destination
des associations**

**Promotion des activités
des membres**

Réseaux sociaux

Newsletter

POURSUITE DES MISSIONS

Représentativité/représentation

C'est dans le cadre de la représentation et de la représentativité que la fédération joue tout son rôle. En effet, elle fédère des ASBL qui ont pour objet de répondre aux besoins et aux préoccupations des citoyens au nom de l'intérêt général et de l'intérêt collectif. Elle le fait dans un esprit pluraliste et indépendant avec le respect de l'autonomie des ASBL membres.

Par son action fédératrice, la CODEF offre aux associations la possibilité de se structurer, de trouver un soutien, un porte-parole qui défend leurs intérêts ainsi que ceux de leur secteur à tous les niveaux de pouvoir et de concertation... Elle joue aussi le rôle de relais entre les pouvoirs publics et les associations.

La CODEF porte la voix de ses membres dans différents lieux de négociation, de concertation, de décision et ce en tout lieu où cela est nécessaire. Elle participe très régulièrement aux instances (Organe d'administration et Assemblée générale) et à divers groupes de travail

au sein de l'UNIPSO (Union des entreprises à profit social en Wallonie et en Fédération Wallonie-Bruxelles), de l'UNISOC (Union des entreprises à profit social en Belgique) et de la CESSoC (Confédération des Employeurs du secteur Sportif et SocioCulturel). Les groupes de travail sont composés de représentants des différentes fédérations qui en sont membres. Ils traitent essentiellement des questions (dossiers) intersectorielles et permettent d'obtenir de nombreuses informations, de réaliser des analyses et de construire des propositions de positions communes. Notre participation dans les instances des confédérations nous permet de peser sur les orientations et positions plus politiques et stratégiques.

Cette forte implication au sein des confédérations n'empêche évidemment pas la CODEF de mener des actions individuelles et de rendre des avis d'initiatives au niveau intersectoriel et sectoriel en fonction des spécificités du secteur et de ses sous-secteurs.

UNISOC

Au cours des réunions de consultation sur le droit social organisées par l'UNISOC, nous avons abordé en détail plusieurs questions d'actualités. Parmi les sujets traités, nous avons examiné les implications de la loi « deal emploi », la réforme des congés et ses répercussions, les mesures de l'accord interprofessionnel, les changements relatifs à l'indemnité vélo, les règles et procédures liées au chômage temporaire pour raison économique, ...

En 2023, la CODEF intègre la CP 337 avec un mandat UNISOC.

La CODEF possède 1 mandat à l'AG.



UNIPSO

Lors des groupes de travail sur l'emploi et la formation organisés par l'UNIPSO, nous avons consacré une attention particulière à l'attractivité de métiers. Nous avons été consultés sur les projets de modifications liés aux incitants financiers à la formation ainsi que sur la mise en œuvre et le suivi des problématiques liés à la réforme de l'aide à l'emploi APE.

La CODEF possède 1 mandat à l'OA et 2 mandats à l'AG.



CESSoC

Début 2023, la CODEF a initié des pourparlers avec la CESSoC pour en devenir membre. Au fil du temps, la CODEF a observé que les ASBL engagées dans l'action sociale relèvent en grande partie de la commission paritaire 329.02. L'importance de la représentativité des associations de taille moyenne et petite est cruciale pour la dynamique de la concertation sociale. Il est indéniable que la représentation adéquate de ces asbl est un levier essentiel de reconnaissance pour le secteur de l'action sociale. Tout au long de 2023, de multiples réunions se sont tenues entre la CODEF et la CESSoC dans le but de parvenir à un accord facilitant l'intégration des spécificités de la CODEF dans les divers organes constitutifs de

la confédération, composés exclusivement de fédérations qui représentent des associations subventionnées et agréées. Finalement, la CODEF est devenue un membre à part entière de la CESSoC au cours de cette même année.

La CODEF bénéficie de plusieurs mandats au sein de la CESSoC : 1 au OA, 1 au bureau de l'OA, 7 à l'AG, 1 aux Fonds Maribel 329.02, 1 à la CP 329.02 et 8 à la Commission Politique.



Information aux membres

Le travail de conseil implique d'être constamment connecté à l'actualité sociale et politique, tout en ayant une vision historique. Les informations recueillies sont alors transmises aux membres via le site de la CODEF (www.codef.be), via le « CODEF Info », la newsletter mensuelle faisant le point sur les nouvelles législations, sur l'actualité sociale, sanitaire et économique ainsi que via le « VIGI'CODEF », passant en revue l'actualité juridique du secteur et le « POLITI'CODEF » passant en revue l'actualité politique du secteur.

De nombreuses informations sont également transmises aux membres via emailing, que ce soit au niveau intersectoriel ou sectoriel. Un accueil téléphonique permet aussi d'informer toute personne souhaitant des renseignements sur le secteur, sur la CODEF, ses missions et ses services.

Notre objectif est d'être au plus proche des membres pour les aider à la justice de leur service, leur permettant de se focaliser sur leur mission.

Formations à destination des associations

Forte de son expérience acquise au fil des années passées aux côtés des membres du secteur associatif, la CODEF propose des formations en adéquation avec la réalité du terrain. Elles sont conçues spécifiquement pour les cadres, dirigeants, administrateurs, volontaires de ses associations membres en mettant l'accent sur les particularités liées au secteur non-marchand.

Ces formations répondent au souci de la CODEF de professionnaliser ses membres tout en tenant compte de leurs besoins et de leurs réalités, mais aussi en fonction de l'évolution sociale, économique et politique. Il s'agit d'une volonté de développer des comportements positifs des cadres vis-à-vis de leurs travailleurs et de leurs bénéficiaires. Les formations sont également ouvertes aux ASBL non-membres.

Chaque année, la CODEF réalise un sondage auprès de ses membres afin de déterminer les besoins en termes de formations et ainsi élaborer un programme de formations adapté. La CODEF dispose d'un catalogue de formations disponible sur [sa nouvelle plateforme \(https://federation.codef.be\)](https://federation.codef.be).

Nombre total de formations en 2023 : 42

2 GT Actualités juridiques et politiques

5 séances d'information

Nombre total d'inscriptions en 2023 : 100

1^{er} semestre

24-01-23	9h30 - 12h30	CODEF	Séance d'information sur le nouveau dispositif APE
02-02-23	9h30 - 16h30	Centre l'Ilon	Utiliser le logiciel de gestion GAP dédié aux services d'aide à domicile de façon optimale
08-02-23	9h30-12h	Visioconférence	Séance d'information Socialware (Webinaire)
09-02-23	9h30 - 16h30	Group S	La gestion d'équipe en période de crise
15-02-23	9h30 - 16h30	Centre l'Ilon	Mener une recherche de subside et de financement efficace
28-02-23	9h30 - 12h30	Visioconférence	La gestion de projet avec les outils numériques (Trello)
07-03-23	9h30 - 16h30	Group S	Utiliser la communication bienveillante au sein de son équipe
09-03-23	9h30 - 12h30	Visioconférence	Obligations des employeurs en termes de bien-être au travail et d'analyse des risques au sein des ASBL
14-03-23	9h30 - 12h30	Visioconférence	L'impact du CSA sur les statuts de votre ASBL
16-03-23	9h30 - 16h30	Centre l'Ilon	Gérer la communication de votre ASBL sur les réseaux sociaux
23-03-23	9h30 - 16h30	Group S	Prendre le temps de gérer son temps

28-03-23	9h30 - 16h30	Centre l'Ilon	Élaborer un règlement d'ordre intérieur pour son ASBL
30-03-23	9h30 - 12h30	Visioconférence	RGPD : obligations, mise en conformité et outils
04-04-23	9h30 - 12h30	Group S	Les différents types de contrats de travail et autres formes de collaboration
06-04-23	9h30 - 12h30	Visioconférence	GT actualités juridiques et politiques de la CODEF
13-04-23	9h30 - 16h30	Interface3.Namur	La création de capsules vidéo pour son association
20-04-23	9h30 - 12h30	Group S	L'impact du CSA sur les statuts de votre ASBL
25-04-23	9h30 - 16h30	Group S	Les responsabilités des administrateurs d'ASBL et la bonne gouvernance
16-05-23	9h30 - 16h30	Group S	La passation de marchés publics
25-05-23	9h30 - 16h30	CODEF	La gestion du stress professionnel et la prévention du burnout
31-05-23 06-06-23	9h30 - 16h30	Boutique de Gestion	La gestion comptable et financière et votre association
15-06-23 22-06-23	9h30 - 16h30	Centre l'Ilon	Brevet Européen des Premiers Secours - BEPS

2^e semestre

13-09-23	9h30 - 11h30	Visioconférence	Séance d'information sur le marché public en assurances de la CODEF
13-09-23	14h00 - 16h00	Visioconférence	Séance d'information sur le marché public en assurances de la CODEF
21-09-23	9h30 - 16h30	Group S	Budgétiser les salaires des travailleurs de votre association
28-09-23	9h30 - 12h30	Visioconférence	Création et mise en œuvre d'une newsletter
05-10-23	9h30 - 12h30	Visioconférence	L'impact du CSA sur les statuts de votre ASBL
10-10-23	9h30 - 12h30	Group S	L'impact du CSA sur les statuts de votre ASBL
19-10-23	9h30 - 16h30	Group S	Élaboration et modification d'un règlement de travail
24-10-23	9h30 - 12h30	Visioconférence	GT actualités juridiques et politiques de la CODEF
26-10-23	9h30 - 12h30	Visioconférence	L'impact du CSA sur les statuts de votre ASBL
07-11-23	9h30 - 16h30	Group S	Inclure une dynamique participative au sein de votre équipe
09-11-23	9h30 - 16h30	Interface3.Namur	Gagner du temps grâce au tableur Excel
13-11-23	12h00 - 13h30	Visioconférence	Séance d'information sur le projet AiDiDom
14-11-23	9h30 - 16h30	Group S	Savoir déléguer et responsabiliser son équipe
16-11-23	9h30 - 12h30	Visioconférence	RGPD : obligations, mise en conformité et outils
23-11-23	9h30 - 12h30	Visioconférence	Intégrer le télétravail occasionnel ou structurel au sein de son ASBL
23-11-23	9h30 - 16h30	Centre l'Ilon	Le marketing au service du recrutement
28-11-23	9h30 - 16h30	Centre l'Ilon	La gestion de conflits au sein de votre association
05-12-23	9h30 - 12h30	Visioconférence	Séance d'information sur la nouvelle réglementation en droit du travail (Deal pour l'emploi)
07-12-23 13-12-23	9h30 - 16h30	Blegny (ancien locaux CODEF)	Brevet Européen des Premiers Secours - BEPS
14-12-23	9h30 - 16h30	Centre l'Ilon	Les pathologies mentales rencontrées chez les bénéficiaires : les démences

Promotion des activités des membres



La [page Facebook](#) de la CODEF est essentiellement dédiée à la promotion et à la diffusion de l'actualité des membres telle que leurs événements et activités, leurs offres d'emploi, ...



Le [site de la CODEF](#) dispose aussi d'une page consacrée aux offres d'emploi transmises par ses membres.



L'[annuaire des membres](#) est, quant à lui, une vitrine présentant les missions, activités et services des associations vis-à-vis du grand public. Grâce à un bon référencement, cet annuaire permet aux citoyens de trouver facilement une association en fonction du secteur d'activités et de la province. L'équipe reçoit d'ailleurs régulièrement des appels des citoyens qu'elle informe et oriente vers les services les plus adéquats.



La CODEF poursuit sa numérisation en se dotant d'une [nouvelle plateforme](#) avec un espace dédié à ses associations membres, une présentation de son [catalogue de formations](#) et un formulaire d'affiliation simplifié.

Cette plateforme permettra à l'équipe de la CODEF de gérer plus facilement les données de ses membres, et ce, de façon sécurisée, confidentielle et dans le respect du RGPD. De plus, les statistiques obtenues grâce à cette base de données aideront la CODEF à mieux représenter ses membres auprès des cabinets et administrations compétentes.

Réseaux sociaux

Facebook

En plus de sa page [Facebook](#) qui compte près de 791 abonnés, la CODEF investit les réseaux sociaux afin d'informer et de relayer les actualités pertinentes.

LinkedIn

Le réseau professionnel [LinkedIn](#) permet essentiellement le partage d'informations concernant le secteur non-marchand au sens large, les programmes des formations organisées par la CODEF tout en s'inscrivant dans une dynamique de réseautage avec plus de 1200 relations suivant la CODEF sur ce réseau.

YouTube

La chaîne [YouTube](#) de la CODEF sert de support à la création et au partage de vidéos d'information concernant la réforme APE, le bien-être au travail, la numérisation des associations, etc.

Newsletters

CODEF INFO

17,6% taux de clic et 52,5% de taux d'ouverture en moyenne pour 2023. En 2022, la moyenne était de 14,2% de taux de clic et 45,8% de taux d'ouverture.

POLITI'CODEF

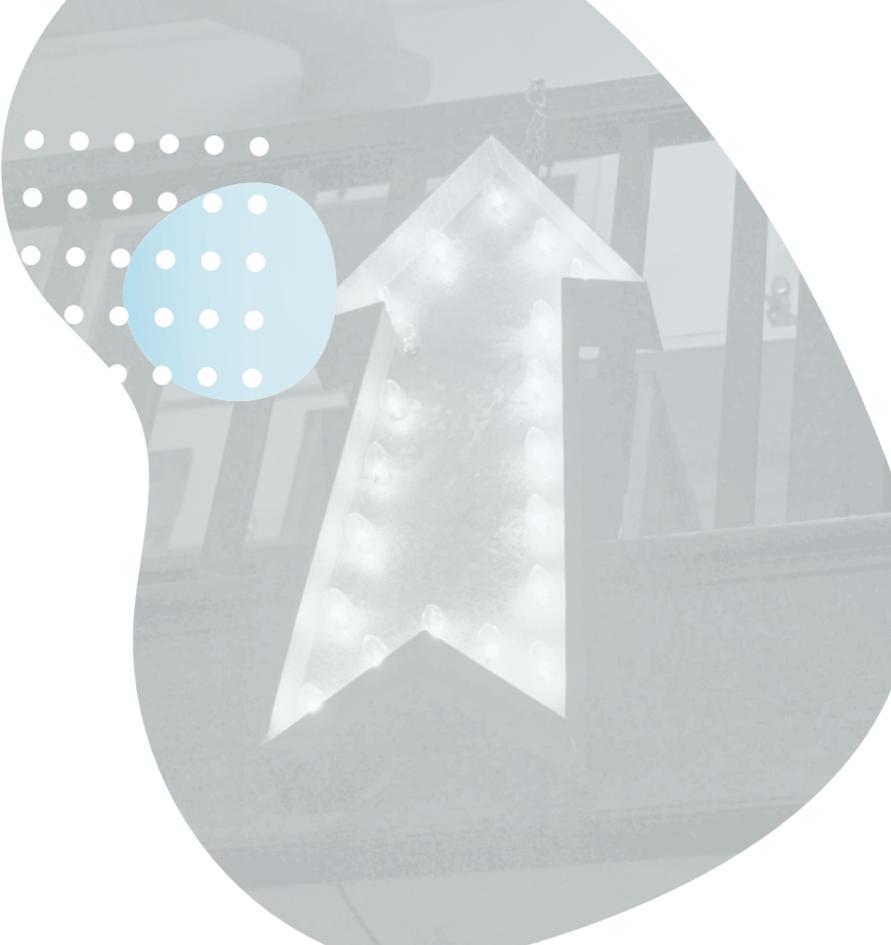
14,9% taux de clic et 51,3% de taux d'ouverture en moyenne pour 2023. En 2022, la moyenne était de 9% de taux de clic et 42% de taux d'ouverture.

VIGI'CODEF

14,0% taux de clic et 50,7% de taux d'ouverture en moyenne pour 2023. En 2022, la moyenne était de 9,3% et 43,4%.



Maintien et continuité des services



**Accompagnement du Service
juridique**

Partenariats

**Centrale d'achats et marchés
publics**

Accompagnement du Service juridique

Forte de son expertise acquise au fil des années, la CODEF propose à ses membres un service pluridisciplinaire qui leur prodigue des conseils et un accompagnement réel pour la gestion d'une association.

Elle leur propose notamment :

- Des conseils dans la gestion administrative d'une ASBL (l'organisation des instances, la rédaction des convocations et procès-verbaux, la publicité des actes à la BCE et au Moniteur belge, le Registre UBO, les procédures de dissolution/ liquidation/fusion...);
- Un appui important dans l'application de la législation en droit social (rupture de contrat de travail, temps de travail et temps de repos, les formes de télétravail, l'incapacité de travail, le bien-être au travail, la rémunération et les avantages extra-légaux, les règles sur les vacances annuelles...);
- Des conseils en gestion des ressources humaines et des aides à l'emploi comme l'APE (gestion quotidienne de la subvention APE,

volontariat, description de fonctions, sélections et recrutements, évaluation du personnel, etc.);

- Un appui dans la compréhension de la législation sectorielle sur les cadres de fonctionnement et de subventionnement;
- Un soutien et un suivi des dossiers d'agrément et de subventionnement au niveau des cabinets et des administrations mais aussi au niveau du fonds social européen;
- Des conseils en matière de bien-être, de protection et de prévention au travail;
- Des conseils en matière de bonne gouvernance;
- Un accompagnement des membres dans le cadre de rencontres entre les administrations et les cabinets ministériels;
- Une mise en place de formations spécifiques (formations sur mesure) en interne dans certains secteurs et dans les ASBL;
- Un soutien à la création de projets innovants et répondant à des besoins d'intérêt général et/ou à la collectivité.

Sur l'année 2023, le service juridique a traité environ 760 dossiers et 82 dossiers d'accompagnements RT/Statuts/RGPD.

Le service juridique assiste les membres dans la relecture de documents juridiques divers : règlement d'ordre intérieur, règlement de travail, contrat de travail, contrats de prestations de services, conventions de partenariat...

La CODEF organise des groupes de travail sur les actualités juridiques et politiques tous les semestres et donne des formations sur les thématiques suivantes :

- « Quel est l'impact du Code des sociétés et des associations sur les statuts de votre ASBL ? »
- « RGPD : Obligations, mise en conformité et outils »
- « Télétravail occasionnel et structurel : obligations réglementaires ».

La CODEF offre à ses membres un large éventail d'outils et de notes sur son site internet sur les thématiques suivantes : registre UBO, la procédure de fusion par absorption et ses impacts, engager son premier travailleur, aides disponibles pour l'engagement d'un travailleur, le travail sous article 17, le volontariat, les déplacements domicile – lieu de travail et les déplacements professionnels... Les membres peuvent également accéder à un calendrier des dates clés liées à la gestion d'une association.

Partenariats

Depuis plusieurs années, la CODEF a conclu divers partenariats, notamment avec un secrétariat social, un service de protection et de prévention au travail et un service d'outplacement pour permettre à l'ensemble de ses membres, sans contrainte ni obligation, d'obtenir une tarification considérablement avantageuse.

Au cours de cette année, la CODEF et ses membres ont manifesté leur intérêt pour la recherche de tarifs préférentiels concernant les fournitures de bureau et les articles de papeterie. Cette initiative reflète la volonté de s'inscrire dans une démarche de mutualisation et de responsabilité sociétale. Durant le second semestre, la CODEF a entrepris des démarches afin de prospecter auprès de plusieurs prestataires. À la fin de cette année, un accord de principe a été conclu avec deux partenaires privilégiés. Ces partenariats permettront aux membres de bénéficier d'avantages substantiels en termes de coûts, tout en garantissant l'accès à des produits respectueux de l'environnement et services de qualité.

Centrale d'achats et marchés publics

La CODEF propose à ses membres une centrale d'achats. Le concept de la centrale d'achats permet aux associations membres de la CODEF qui y adhèrent de réaliser des économies d'échelle non négligeables, c'est-à-dire : minimiser les coûts d'acquisition de services ou de biens grâce au poids que constitue l'ensemble des associations membres de la CODEF, économiser de l'argent et du temps en évitant les procédures, les formalités de recherche et de négociation de vos marchés, améliorer la qualité de l'offre de services et/ou de biens, être dispensé de l'obligation d'organiser soi-même une procédure de passation complexe de marché public pour les associations subventionnées à plus de 50% par les pouvoirs publics.

La centrale d'achats a été constituée afin d'accueillir plusieurs marchés publics de manière à élargir le bénéfice du mécanisme à plusieurs projets.

Après un premier marché public en assurances initié en 2015, la CODEF a réalisé en 2023 un nouveau marché public pour désigner un assureur en charge de la gestion des assurances des membres de la CODEF. Ce marché permet aux membres d'optimiser les choix d'assurances en leur offrant des solutions adaptées à leurs besoins spécifiques.

Au terme d'une procédure complexe et longue, le marché a été attribué à deux prestataires : ETHIAS SA/A.M.F. SPRL et BELFIUS Insurance SA/CI Assurances SA. La CODEF a pu obtenir des conditions de couverture et des tarifs préférentiels concernant les polices d'assurances Accident du travail et Accident corporel pour les participants et volontaires, Incendie, Tous risques électroniques, Automobile pour véhicule de service (responsabilité civile, dégâts matériels et protection juridique), Omnium missions, RC objective en cas d'incendie et d'explosion, RC exploitation/RC après livraison/protection juridique et la RC des administrateurs et dirigeants.

Lors du premier semestre 2023, la CODEF a travaillé en collaboration avec les assureurs pour garantir aux membres la mise en place des couvertures et la conclusion des contrats individuels.

Dans le cadre de la procédure de passation du marché public en assurances, certains membres n'avaient pas adhéré à la centrale d'achat. Afin de trouver une solution, la CODEF a négocié une alternative avec les différents assureurs afin que ces membres puissent tout de même bénéficier de conditions et tarifs préférentiels préalablement définis. Nous avons élaboré une nouvelle procédure qui est d'application depuis le second semestre 2023 avec une convention individuelle pour l'application d'une offre de services en matière d'assurances .

Projets transversaux



Sensibilisation à la transition numérique

Promotion de la Diversité, de l'Égalité des chances et de l'Inclusion au sein des associations

Sensibilisation aux enjeux socio-environnementaux

Convention Reprobel

La CODEF déménage

Sensibilisation à la transition numérique

La CODEF s'inscrit dans une démarche de sensibilisation au numérique auprès des membres des organes d'administration et des travailleurs des associations du secteur à profit social afin de leur permettre une transformation vers plus d'efficacité par le numérique et d'augmenter ainsi la performance de leurs services.

Elle souhaite implémenter de nouvelles stratégies organisationnelles au sein des associations tout en offrant plus de visibilité à leurs actions et à leur(s) service(s) auprès de leur(s) public(s), des citoyens, des pouvoirs politiques et de l'administration en mettant en avant les outils digitaux qui permettent d'améliorer leur responsabilité sociétale (professionnalisation, communication, bonne gouvernance et bonne gestion, ...).

La digitalisation doit être une alliée des associations car elle permet une ouverture plus large aux évolutions sociétales. Dès lors, notre projet vise toutes les parties prenantes dans et à l'extérieur de l'association, c'est-à-dire les instances dirigeantes de nos membres, leurs travailleurs, leurs volontaires, leurs usagers et les citoyens souhaitant s'engager.

La CODEF a commencé sa digitalisation il y a environ 5 ans pour améliorer ses processus internes et externes grâce à des outils innovants. Afin de partager son expertise acquise au fil des années, elle a lancé une 1^{ère} campagne de sensibilisation au numérique auprès de ses ASBL membres en 2021 avec la création d'un carnet dédié à la transition numérique des associations avec [une page consacrée](#) au projet sur le site de la CODEF.

La CODEF propose aussi chaque année plusieurs formations axées sur la bureautique et le numérique à destination des travailleurs des associations du secteur à profit social : « Mettre en place une newsletter », « Gérer la commu-

nication de votre ASBL sur les réseaux sociaux », « Gagner du temps avec le tableur Excel », « Création de capsules vidéo », « Gérer son projet avec les outils numériques », ...

Début 2022, la CODEF a organisé une séance d'information avec son partenaire Interface3. Namur afin de présenter [la Box numérique](#). Il s'agit d'un ensemble de fiches techniques à disposition des ASBL et de leurs usagers/bénéficiaires visant à réduire la fracture numérique.

En octobre 2023, l'équipe de la CODEF s'est formée et sensibilisée à l'utilisation de l'IA pour lui permettre d'augmenter sa productivité au vu de la charge de travail qui ne cesse d'augmenter. L'objectif est aussi d'évaluer cet outil pour ensuite le recommander à nos associations membres dans les mois à venir, après avoir mis en place toutes les mesures de prévention requises.

Dans le courant de l'année 2023, la CODEF a préparé une journée de rencontre à la sensibilisation aux outils numériques pour le secteur associatif avec son partenaire SOCIALware. L'objectif étant d'organiser cette journée durant le 2^e semestre 2023. Cependant, le SPW Emploi-Formation a fait savoir à la CODEF qu'il organisait une journée "Osons le Numérique" le 10 novembre 2023.

Afin de ne pas faire double emploi, la CODEF et SOCIALware ont préféré reporter l'évènement au 1^{er} semestre 2024.

Dans le cadre de la préparation de la journée du SPW, ce dernier a fait appel aux compétences numériques de la CODEF et à sa connaissance du secteur associatif pour la rédaction d'une enquête mesurant la maturité numérique du secteur.

Promotion de la Diversité, de l'Égalité des chances et de l'Inclusion au sein des associations

La CODEF souhaite promouvoir la diversité et l'inclusion au sein des associations du secteur à profit social. Elle est partie prenante de divers projets afin d'alimenter la réflexion autour de cette large thématique.

Notre chargée de projets a notamment suivi une formation « Manager diversité et inclusion » début 2022 dans le cadre du projet Diversity Now ! afin d'acquérir de bonnes bases pour développer des outils de sensibilisation.

Les associations ont également été informées des divers workshops et webinaires proposés via ce projet.

Dans la même lignée que son kit de sensibilisation sur l'accessibilité PMR publié en 2021, la CODEF a réalisé une compilation d'outils pertinents pour les ASBL dans l'objectif de mener une véritable politique de diversité et d'inclusion. Ces outils se trouvent sur [le site de la CODEF](#).

Journée « La diversité, l'inclusion et la lutte contre les discriminations au sein des associations »

Poursuivant son engagement en faveur de la diversité et de l'inclusion dans les associations du secteur à profit social, la CODEF participe activement à plusieurs projets. Ces initiatives visent à alimenter la réflexion autour de cette thématique et de proposer une compilation d'outils pertinents pour les ASBL dans l'objectif de mener une réflexion sur la gestion de la diversité et de l'inclusion mais aussi de prévenir les discriminations au travail.

Dans la continuité des travaux lancés en 2021 et 2022, la Fédération a organisé une journée d'information et de sensibilisation intitulée « Diversité, inclusion et lutte contre les discriminations au sein des associations ».

Cet évènement public s'est déroulé le mardi 17 octobre 2023 de 9h à 17h à Namur et visait à informer les acteurs du secteur non-marchand en termes de législations et de dispositifs mis en place.

L'objectif était également de présenter les institutions de référence et de fournir un maximum d'outils et de conseils aux employeurs pour mener une véritable politique de diversité au sein de leur ASBL.

Les intervenants pressentis étaient issus du SPF Emploi, Travail et Concertation sociale, du SPW Action sociale, d'Actiris, de l'AViQ, d'UNIA, de l'IEFH, de l'UNISOC ainsi que de l'Université de Liège.

Madame la secrétaire d'État à l'Égalité des genres, à l'Égalité des chances et à la Diversité, Marie-Colline Leroy ainsi que Madame Yamina Meziani, la représentante du cabinet de Madame Christie MORREALE, la Vice-Présidente du Gouvernement, Ministre de l'Emploi, de la Formation, de la Santé, de l'Action sociale et de l'Économie sociale, de l'Égalité des chances et des Droits des Femmes, nous ont également fait l'honneur de leur présence en intervenant lors de l'évènement.

La volonté de la CODEF est de reproduire cet évènement chaque année pour insister sur le caractère essentiel de la gestion de la diversité et de l'inclusion au sein du secteur associatif. Chaque future journée qui sera organisée mettra l'accent sur une thématique spécifique : le genre, la multiculturalité, les personnes LGBTQIA+, le handicap, ... Il s'agira aussi de se faire rencontrer les experts et les travailleurs de terrain afin de réfléchir à des pistes d'actions concrètes et à échelle humaine.

Sensibilisation aux enjeux socio-environnementaux

En réponse à la volonté d'inscrire dans ses missions une plus grande prise en compte des enjeux environnementaux dans le secteur associatif, la CODEF a développé une offre de formations d'éducation relative à l'environnement (ErE) pour faciliter la transition des ASBL vers un développement durable via la convergence des dimensions sociales et environnementales.

Grâce au soutien de la Région Wallonne et financé dans le cadre du Plan de Relance de la Wallonie et au concours de divers partenaires spécialisés dans le secteur de l'environnement, la CODEF a pu poser les bases de son engagement en faveur du développement durable en proposant à ses membres mais aussi non-membres un module de formations de 9 journées afin d'une part, de former les travailleurs.euses du monde associatif aux grandes thématiques environnementales et d'autre part, encourager les associations à développer un voire plusieurs projets en lien avec les thématiques abordées.

Concrètement, le module de formations s'est construit de manière à aborder l'ensemble des problématiques écologiques en favorisant autant que possible un apprentissage expérientiel partant des réalités propres à chaque participant et chaque structure et en naviguant entre apports théoriques et ateliers pratiques.

Avec l'aide de ses partenaires, la CODEF présente un programme riche et ambitieux composé comme suit :

1. Une journée en immersion dans la nature.
2. Une journée thématique sur la problématique énergétique et climatique.
3. Une journée axée sur la consommation écoresponsable au bureau.
4. Une journée abordant les enjeux liés à la biodiversité.
5. Une journée sur les liens entre environnement et santé.
6. Une journée questionnant les multiples façons de s'engager pour une transition.
7. Une journée questionnant les dynamiques de changement.
8. Une journée d'initiation à la facilitation graphique au service de l'environnement.
9. Une journée d'intervision pour accompagner les participants dans leur(s) action(s).

Au travers de ce projet d'envergure, l'objectif de la CODEF est de poursuivre cet élan via un accompagnement et un soutien aux associations sous différents formats : formations, conseils, informations, etc. Ceci pour faciliter leur engagement vers une société plus respectueuse de l'environnement.



Convention Reprobel

La loi autorise les copies faites sur papier de livres (seuls des extraits peuvent être copiés), d'articles, de dessins ou de photographies, à l'exclusion des partitions de musique. De telles copies peuvent être faites sans que l'autorisation des auteurs et éditeurs ne doive être demandée, à condition toutefois qu'elles soient faites pour un usage privé ou professionnel, ou encore pour l'enseignement et la recherche.

En contrepartie du fait que leur autorisation ne doive pas être demandée, les auteurs et éditeurs ont droit à une rémunération. Pour les photocopies réalisées dans un but strictement professionnel, les auteurs reçoivent une rémunération dite « rémunération pour reprographie » et les éditeurs reçoivent une rémunération distincte pour les photocopies de leurs éditions sur papier.

C'est la société Reprobel qui a la tâche de percevoir auprès des entreprises ces sommes, qui seront ensuite réparties entre les auteurs et éditeurs.

En 2023, la CODEF est devenue membre de la CESSoC (Confédération des Employeurs du secteur Sportif et Socioculturel), faisant ainsi bénéficier ses membres du tarif préférentiel dont peuvent bénéficier toutes les associations affiliées aux fédérations membres de la CESSoC. Cette convention négociée par la CESSoC permet une simplification administrative des déclarations et une diminution des coûts.

Cet avantage est également donné aux membres de l'Action sociale qui ne ressortent pas de la CP 329.02.

La CODEF déménage

Afin de continuer à se développer, notamment dans la perspective d'agrandir l'équipe, la CODEF a quitté, non sans une certaine nostalgie, ses locaux historiques de Blegny pour rejoindre la périphérie directe de Liège et s'établir à la Rue du Trixhay, 15 à 4020 Liège.

Plus accessible en transport en commun et encore plus proche des grands axes autoroutiers que notre bureau précédent, ces nouveaux locaux entièrement rénovés offriront aussi à notre équipe un espace de travail plus grand et plus confortable.

Les nouveaux locaux permettent également d'accueillir dans de bonnes conditions des personnes à mobilité réduite, ce qui n'était pas possible dans les anciens bureaux.

Ce déménagement vers Liège est aussi crucial pour faciliter l'accès de nos travailleurs via les transports en commun, renforçant ainsi l'accessibilité et la mobilité au sein de notre équipe.

Le tour d'horizon de nos nouveaux locaux en vidéo : <https://youtu.be/jGUG-DI--AE>





Opérationnalisation

Équipe

Formations suivies par l'équipe

Liste des membres

Équipe |



Direction générale

Rose Marie
ARREDONDASReprésentation et
représentativité
sectorielle et
intersectorielle
(100%)Sous-Direction
Service juridiqueJustine
FLOSSYCoordination
du service
juridique,
représentation
sectorielle
(100%)Service
communicationEmilie
MAQUETConseillère en
formation (50%)
&
Assistante de projet
(50%)
Fin du contrat
le 30/09/23Service
communicationGuillaume
REYNDERSAssistant de
projet (50%)

Fin du contrat
le 30/09/23Service
communicationYanna
ALLEGROConseillère en
communication (50%)
&
Conseillère en
formation (50%)
Début du contrat
le 04/09/2023

Service juridique

Gulcan
BAYRAMConseillère
juridique
(100%)

Service juridique

Mathilda
PASSANISIConseillère
juridique
(100% depuis
octobre 2023)Service
EnvironnementAlexandre
DUVIVIEREco-conseiller
(60%)Service communication
et administratifJoëlle
PASQUASYSecrétaire
digitale
(50%)
Début du contrat
le 04/09/2023Service
administratifNicole
COUNENAssistante
administrative, en
charge de l'encodage
de la comptabilité
(50%)Service
administratifRenaud
WILLEMSAssistant
administratif
volontaire/
bénévole (2 jours
par semaine
depuis mi-octobre
2022)

Formations suivies par l'équipe

La CODEF investit dans la formation continue des membres de son personnel. De fait, la fédération met en place un processus d'apprentissage individuel permettant aux travailleurs d'acquérir et de développer des savoirs et des savoir-faire nécessaires à l'accomplissement de leurs missions. L'augmentation et l'amélioration des compétences des travailleurs s'inscrivent dans une logique de services aux membres.

Nom	Formation	Durée	Date
ARREDONDAS Rose Marie	La gestion de projet avec les outils numériques (Trello)	1 journée	07-02-2023
	Journée Diversité	1 journée	17-10-2023
	Augmenter sa productivité avec l'AI	1 journée	31-10-2023
BAYRAM Gulcan	La gestion de projet avec les outils numériques (Trello)	1 journée	07-02-2023
	Modifications des conditions de travail	1/2 journée	13-06-2023
	Journée Diversité	1 journée	17-10-2023
	Augmenter sa productivité avec l'AI	1 journée	31-10-2023
	Durée du travail (Cessoc)	4 jours	3 et 19/10 + 14 et 28/11
COUNEN Nicole	La gestion de projet avec les outils numériques (Trello)	1 journée	17-10-2023
	Journée Diversité	1 journée	07-02-2023
	Augmenter sa productivité avec l'AI	1 journée	31-10-2023
DUVIVIER Alexandre	La gestion de projet avec les outils numériques (Trello)	1 journée	07-02-2023
	Colloque Bruceo : Transition énergétique et environnementale	1/2 journée	16-02-2023
	Augmenter sa productivité avec l'AI	1 journée	31-10-2023
FLOSSY Justine	La gestion de projet avec les outils numériques (Trello)	1 journée	07-02-2023
	Diversité et non-discrimination (UNISOC)	3h	16-06-2023 + 19-06-2023
	Journée Diversité	1 journée	17-10-2023
	Augmenter sa productivité avec l'AI	1 journée	31-10-2023
MAQUET Emilie	La gestion de projet avec les outils numériques (Trello)	1 journée	07-02-2023
	La création de capsules vidéo	1 journée	13-04-2023

PASSANISI Mathilda	La gestion de projet avec les outils numériques (Trello)	1 journée	07-02-2023
	Conférence sur le Programme EaSI (EU Programme for Employment and Social Innovation)	4h	02-03-2023
	Session Question/Réponse : Etat des Lieux de l'Economie Sociale 2021	1h	31-03-2023
	Webinaire Helpdesk Fonds européens	2h	25-04-2023
	Formation à TESS Tableur d'estimation de masse salariale (CESSOC)	2h45	06-06-2023
	Conférence : Impact et utilité sociale de l'économie sociale et solidaire	2h15	13-06-2023
	Formation à Excel 2019 - modules en ligne (Centre Corail FOREM)	13h30	Année 2023
	La procédure à suivre pour les élections sociales 2024	2x1h30 en 2023 (1x1h30 en 2024)	26/09/2023 17/10/2023 (22/02/2024)
	EU Formation Fonds européens : faciliter leur accès et utilisation pour développer des projets dans les entreprises à profit social	3 jours	13/10/2023 19/10/2023 10/11/2023
	Journée Diversité	1 journée	17-10-2023
	Augmenter sa productivité avec l'AI	1 journée	31-10-2023
	Le Maribel social et fiscal	3h30	28-11-2023
	Séance d'information sur la Plateforme Extranet du Fonds 4S	1h	05-12-2023
	Webinaire Energie+ : Communauté d'énergie : Quel est le cadre mis en place et quels sont les outils à disposition ?	1h30	14-12-2024
REYNDERS Guillaume	La gestion de projet avec les outils numériques (Trello)	1 journée	07-02-2023
	Formation Google Analytics et Ad Grants	1 journée	08-06-2023
ALLEGRO Yanna	Journée Diversité	1 journée	17-10-2023
	Augmenter sa productivité avec l'AI	1 journée	31-10-2023
	WEBINAIRE sur Adobe Express (Adobe X SOCIALware)	1h	27-11-2023
PASQUASY Joëlle	Journée Diversité	1 journée	17-10-2023
PASQUASY Joëlle	Augmenter sa productivité avec l'AI	1 journée	31-10-2023
	WEBINAIRE sur Adobe Express (Adobe X SOCIALware)	1h	27-11-2023

Pour l'année 2023, l'équipe a suivi l'équivalent de **37,5 journées** de formation.

Liste des membres

La CODEF regroupe plus de 122 associations dont 1974 travailleurs dans le secteur de l'Action sociale.

La Fédération regroupe essentiellement de très petites et petites ASBL dans les secteurs suivants : l'intégration, l'insertion, la lutte contre la pauvreté, le surendettement, l'hébergement, l'aide à la personne, l'aide à domicile, etc.

CENTRE DE PLANNING FAMILIAL PLURALISTE - LUXEMBOURG	NANDRIN	BORINAGE
ARC-SERVICES	CHARLEMAGN'RIE	TÉLÉ SERVICE LIÈGE
CRPE	APPA	APPA TS
MÈRE JOSÉPHINE	ABMOMES	CRILUX
INTER SERVICE WELKENRAEDT	PETITS D'HOMME	SOS ENFANTS NAMUR
RÉCRÉ DU CŒUR	ENTRAIDE ET SERVICES DE DALHEM (ESD)	CENTRE LIÉGEOIS DE SERVICE SOCIAL - CLSS
BERCAIL (LE)	VAPHIS	DROITS QUOTIDIENS
ARC VERVIERS	DOMAINE CLEF DE VIE	BAMBINERIE
EQLA	FLÉRON SERVICES	SOLIDARITE ET SECURITE
GÉNÉRATION FUTURE	G.A.S. INTERSERVICE RUMES	PAJ
CHAUDFONTAINE SERVICES	CEJOLI	PÉLAGIE
TRAILLE (LA)	OASIS FAMILIALE	G.A.S. INTERSERVICE ATH
HEBERLIE	TOBOGGAN	SAUVEGARDE FAMILIALE
LES MIRABELLES	APEP DU CENTRE	CHAUDFONTAINE SANTÉ
PROMEMPLOI	DON BOSCO GANSHOREN	ACTION MÉDIAS JEUNES
R.A.I.D.S.	QUATRE VENTS (LES)	ARC-SAFA
ESSENTIEL	HAUT REGARD	RONDE ENFANTINE
CEJIEL	EVEIL - ALE D'ANTHISNES	CRÈCHE SŒURS LUCRÈCE ET LOUISA
TÉLÉ ENTRAIDE	GOÉLAND (LE)	CHAUDFONTAINE SAFA
NEUPRÉ-SANTÉ-	SOS ENFANTS MONS	FERME DES ENFANTS (LA) - CENTRE NATURE

DE LIÈGE	CAP MIGRANTS	PROXIMITÉ (LA)
SAINTE-WALBURGE	AU PETIT SOLEIL	MAISON DES JEUNES DE BOUILLON
ESCALPADE - CENTRE DE JOUR À LOUVAIN-LA-NEUVE	CHÂTEAU DES HAMENDES	SAVOIRETTE
AE	RELAIS SOCIAL INTERCOMMUNAL DE LA PROVINCE DU LUXEMBOURG (RSLux)	PERSPECTIV
VACHE AUX YEUX BLEUS	MAISON BABEL	PILE
SERVICE PLURALISTE D'ACCOMPAGNEMENT SAIHA	ACTION SOCIALE AU BERNALMONT	REGIE DES QUARTIERS DE SAINT-GHISLAIN
RELAIS SOCIAL INTERCOMMUNAL DU BRABANT WALLON (RSBW)	DIXPONIBLES	VIVRE SOLIDAIRE
TÉLÉ ACCUEIL NAMUR / BRABANT WALLON	ACCUEIL AYRIFAGNE	MOUVEMENT NATIONAL VIE LIBRE
AIDANTS PROCHES	EUDAIMONIA	PORTE OUVERTE - LIÈGE ACCUEIL
TCHICASS	FUN EN BULLE	OEUVRES PAROISSIALES SAINTE-JULIENNE
CONTRE-POING	LE BABIBAR	MERIDIAN
MAME BOKET	BRISE LE SILENCE	CRÉ ET ARTS
CHAÎNES DE SERVICES ET D'AMITIÉ C.S.A.	BANQUE ALIMENTAIRE DU PAYS DE CHARLEROI ET DU CENTRE	ASSOCIATION INTERNATIONALE DES CHARITÉS SOLIDARITÉ -AIC
BABY BULLE	RÉUSSIR À L'ECOLE	CLA
P'TITS CRÉATIFS (LES)	BAMBINERIE	A 4 ROUES
NOS OIGNONS	AIC	UNIVERS RAPH
SERVICE D'AIDE SOCIALE AUX JUSTICIALES ARLON	UFB	TÉLÉ SERVICE FLÉMALLE
REGIE DES QUARTIERS DE COMINES-WARNETON	SERVICE SOCIAL DE SAINT-VINCENT DE PAUL	KIDOGOS
TÉLÉ SERVICE SERAING ET ENVIRONS	TA AWUN COOPÉRATION	ARTEMUSE
MAISON DES JEUNES DE WANZE	ENTRAIDE ET SOLIDARITÉ PROTESTANTES (ESOP)	PLUSIEURS
	SOLI-DONS	FRONDAISONS
	BULLE - WASSERETTE MOBILE	

Perspectives 2024

Missions de base de la CODEF et ses projets

- Représentativité | Représentation
- Formations
- Promotion des activités des membres
- Partenariats et marchés publics

Projets et missions innovants

- Diversité / Égalité des chances / Inclusion au sein des associations
- Mutualisation de services
- Sensibilisation à la transition digitale/numérique
- Responsabilité sociale des entreprises « sociales » (RSE) versus évaluation de l'impact social
- CEDAG et Social Employers
- Financements alternatifs
- Renforcement de l'accompagnement

À l'aube de 2024, nous nous trouvons à un point tournant stratégique, où il est essentiel de réexaminer nos objectifs et de planifier de nouvelles actions. Alors que nous embrassons cette nouvelle année, notre objectif reste de renforcer et d'élargir nos missions premières, qui sont, et ont toujours été, le cœur de notre fédération.

Cette année, nous nous concentrerons sur l'introduction de perspectives innovantes tout en restant fidèles à nos principes fondamentaux. Nos missions premières continueront de guider chaque projet et initiative, assurant ainsi que nos efforts restent alignés sur notre vision et nos valeurs.

Bien entendu, nous maintiendrons nos services de base, tout en ayant le souci d'améliorer nos pratiques au quotidien.

Nous vous présentons ici les grands projets que nous voulons mener en plus en 2024 :

Missions et services de base

Représentativité | Représentation

C'est dans le cadre de la représentation, de l'information et de la consultation de ses membres que la fédération joue tout son rôle de porte-parole. En effet, elle fédère des ASBL qui ont pour objet de répondre aux besoins et aux préoccupations des citoyens au nom de l'intérêt général et de l'intérêt collectif.

Par son action fédératrice, la CODEF offre aux associations la possibilité de se structurer, de trouver un soutien, de se faire entendre, ...

Reconnue par la Loi de 1968 comme organisation représentative depuis 2015, elle siège dans divers organes de concertation auprès des autres partenaires sociaux. Elle joue ainsi le rôle de relais entre les pouvoirs publics, ses pairs (organisations de représentants des travailleurs et organisations des représentants des employeurs) et les associations.

Dès le 1^{er} janvier 2024, la CODEF rejoindra la CESSoC pour représenter ses membres de la commission paritaire 329.02. Elle siègera à l'organe d'Administration, au Bureau, à l'Assemblée générale et à la Commission politique de la CESSoC, ce qui lui permet de renforcer la représentativité de ses membres. Elle portera également des mandats au nom de la CESSoC aux Fonds Maribel.

En 2024, la CODEF poursuivra sa vaste campagne de récolte des données auprès de ses membres via un formulaire en ligne qui permettra de récolter des milliers d'informations. Les objectifs visés sont : mieux connaître les membres, pouvoir faire des analyses objectives concernant les secteurs et leur(s) situation(s), de justifier de leur représentation et de leur représentativité. La récolte de données permet d'objectiver les revendications mais aussi de pouvoir démontrer le poids que représente notre fédération dans les lieux de concertation et de négociation. Cela permettra également de mieux cibler nos informations et actions.

Cette année d'élection représentera une opportunité cruciale pour la sensibilisation de nos constats concernant le secteur. Il est essentiel que nous saisissons ce moment pour porter nos revendications avec force et attention.

Au cœur de notre démarche, il y a la nécessité de faire comprendre aux futurs parlementaires et gouvernements et à la population en général les défis auxquels le secteur est confronté. Nous devons mettre en lumière les problèmes spécifiques que nous rencontrons, notamment en termes de financement, de reconnaissance professionnelle et de soutien institutionnel.

Nos revendications ne sont pas seulement pour le bénéfice des organisations au sein de notre secteur, mais aussi pour les citoyens que nous servons. En mettant en avant nos préoccupations, nous espérons influencer les politiques et les programmes futurs afin qu'ils répondent mieux aux besoins du secteur.

Cette année d'élection est donc une période critique pour nous. Nous devons travailler pour s'assurer que nos voix soient entendues, nos préoccupations reconnues, et nos propositions prises en compte. Seulement ainsi pourrons-nous espérer une évolution à la hauteur des besoins.

Formations

La CODEF propose un grand nombre de formations chaque année. Elles sont en adéquation avec la réalité du terrain. Les formations dispensées sont essentiellement à destination du personnel encadrant et des administrateurs des ASBL pour les aider dans leur gestion quotidienne, leurs projets et leurs missions.

En 2024, un nouveau programme de formations sera disponible pour les membres. Des formations en présentiel, en visioconférence et des formations e-learning seront proposées.

Promotion des activités des membres

L'annuaire des associations membres de la CODEF, accessible sur notre site internet, est bien plus qu'une simple liste de noms. Il représente une vitrine dynamique qui expose les missions, activités et services de nos associations membres au grand public. Cette visibilité est cruciale, car elle permet non seulement de mettre en lumière le travail remarquable de ces ASBL, mais aussi de faciliter les connexions et collaborations entre elles, ainsi qu'avec d'éventuels partenaires ou bénéficiaires.

En 2024, la CODEF s'engage à maintenir cet outil à jour, reflétant ainsi de manière précise et actuelle les affiliations et désaffiliations des membres. Cet engagement est fondamental pour plusieurs raisons. Premièrement, un annuaire à jour garantit que les informations présentées sont fiables et utiles, tant pour les membres actuels que pour les parties intéressées à rejoindre notre réseau ou à bénéficier de nos services. Deuxièmement, cela assure une représentativité juste et actuelle de la diversité et de l'étendue de notre réseau, qui inclut plus de 550 associations actives dans de multiples secteurs en Wallonie.

La mise à jour régulière de l'annuaire est également un outil de transparence et de responsabilité. Elle permet de montrer notre engagement continu envers nos membres et de renforcer la confiance au sein de notre communauté. Enfin, cela contribue à la stratégie de communication globale de la CODEF, en assurant que les informations diffusées sont cohérentes, complètes et actuelles.

En somme, l'annuaire des membres est un élément clé de la stratégie de la CODEF pour promouvoir et soutenir le secteur non marchand. Sa maintenance et sa mise à jour régulière sont essentielles pour garantir son efficacité et sa pertinence en 2024 et au-delà.

Partenariats et marchés publics

En 2024, la CODEF fera une évaluation de ses partenariats (secrétariat social et médecine du travail) sur base d'une enquête auprès des membres.

Dans le cadre de nos perspectives pour l'année 2024, une attention particulière sera accordée à l'évaluation de nos partenariats actuels. Cette démarche s'inscrit dans une volonté constante d'amélioration et d'efficacité dans nos collaborations.

Au cours de cette année, nous mettrons en œuvre un processus d'évaluation rigoureux pour analyser en profondeur la performance et l'impact de chaque partenariat. Cela nous permettra de comprendre non seulement les réussites mais aussi les domaines nécessitant des ajustements ou des améliorations.

En fonction des résultats de ces évaluations, la CODEF envisage de prendre des

dispositions concrètes pour renforcer ces collaborations. Ces dispositions pourraient inclure la redéfinition des objectifs communs, l'ajustement des stratégies de travail, ou même l'exploration de nouvelles opportunités de partenariat si nécessaire.

Notre objectif est de garantir que chaque partenariat contribue de manière significative à nos missions et objectifs globaux. Nous sommes déterminés à faire en sorte que nos collaborations soient mutuellement bénéfiques, dynamiques et alignées sur nos valeurs fondamentales.

Ainsi, 2024 sera une année déterminante pour consolider et optimiser nos relations de partenariat, assurant ainsi une progression cohérente et efficace vers la réalisation de nos ambitions collectives.



Projets et missions innovants

Diversité / Égalité des chances / Inclusion au sein des associations

La CODEF souhaite promouvoir la diversité et l'inclusion au sein des associations du secteur à profit social. Elle est partie prenante de divers projets afin d'alimenter la réflexion autour de cette large thématique.

La CODEF a réalisé une première action sur l'accessibilité PMR en 2021 avec un kit de sensibilisation à destination des ASBL.

La seconde action a été de proposer une compilation d'outils pertinents pour les ASBL dans l'objectif de mener une véritable politique de diversité et d'inclusion. Ces outils se trouvent sur le site de la CODEF (<https://www.codef.be/diversite-et-inclusion/>) et ont fait l'objet d'une publication destinée aux associations en 2022.

La troisième action a été de réaliser, en 2023, une recherche sociologique sur le recrutement et l'inclusion des travailleurs étrangers au sein des associations en Wallonie en collaboration avec l'Université de Liège dans le cadre d'un mémoire de fin d'études.

En 2023, la CODEF a également œuvré, au sein du CEDAG (confédération européenne pour le secteur non-profit), à la réflexion et à la rédaction de recommandations à destination de la Commission européenne pour l'intégration des personnes d'origine étrangère dans le milieu du travail.

La CODEF a également organisé fin 2023, une journée « Diversité, inclusion et lutte contre les discriminations au sein des associations ». De nombreux conférenciers ont animé cette journée placée sous le signe des rencontres et des échanges.

Dans la continuité de tout ce qui a déjà été réalisé, en 2024 la CODEF poursuivra ses actions pour un monde plus juste et respectueux de l'être humain. En effet, une deuxième journée verra le jour en donnant cette fois-ci davantage la parole au terrain. L'évènement aura lieu dans le courant du 2^e semestre.

Cette journée pourrait être structurée autour de plusieurs axes principaux à déterminer :

*Panels de discussion et échanges d'expériences : Inviter des intervenants issus de divers horizons professionnels et culturels pour partager leurs expériences et meilleures pratiques concernant la diversité au sein des équipes de travail.

*Ateliers pratiques : Organiser des ateliers interactifs axés sur le développement de compétences spécifiques telles que la communication interculturelle, la sensibilisation aux préjugés inconscients, et la gestion de la diversité.

*Études de cas et retours d'expérience : Présenter des études de cas de services non marchands ayant mis en place avec succès des initiatives de diversité et d'inclusion. Ces études de cas pourraient être accompagnées de témoignages de membres de ces organisations.

*Réseautage et collaboration : Offrir des opportunités de réseautage pour encourager la collaboration entre les différentes associations non marchandes. Ceci pourrait inclure des sessions de speed networking et des tables rondes.

*Élaboration de stratégies et de politiques : Proposer des sessions de travail collaboratif pour aider les organisations à élaborer ou à affiner leurs propres stratégies et politiques en matière de diversité et d'inclusion.

*Suivi et évaluation : Mettre en place un système pour suivre les progrès réalisés suite à cette journée de réflexion, afin d'évaluer l'impact des stratégies adoptées et d'ajuster les approches si nécessaire.

Pour assurer le succès de cet événement, il serait pertinent de collaborer avec des experts en diversité et inclusion, ainsi que de solliciter le feedback et la participation active des membres des services non marchands. L'objectif serait de créer un environnement propice à l'apprentissage, à l'échange d'idées, et à l'élaboration de solutions concrètes pour favoriser la diversité dans les équipes de travail.

Mutualisation de services

La vitalité du secteur associatif porte une richesse et une diversité d'actions qui permettent d'apporter un nombre important de soutiens et services aux populations les plus fragilisées. Les associations créent des liens, des projets communs et développent des actions communes qui confèrent une dynamique que d'autres acteurs ne peuvent porter. Toutefois, en cette période de crise socioéconomique, et dès lors, de contraintes budgétaires, les associations sont fragilisées, voire mises à mal dans leurs missions premières. C'est dans cet esprit que des projets de mutualisation doivent se développer. La mutualisation doit répondre à une rationalisation de moyens afin de diminuer les coûts, mais également de viser à plus d'efficacité.

Dans le cadre de la diminution des coûts, nous viserons à optimiser, diminuer les coûts, faire des économies d'échelle, mettre en commun des moyens organisationnels, financiers, matériels et humains ainsi qu'un regroupement des savoirs et savoir-faire.

Dans le cadre de l'efficacité, nous viserons la participation à des actions communes, agir à plusieurs pour activer des leviers et faire du réseautage.

Pour ce faire, nous devons créer un lieu de coopération spécifique au sein de la CODEF qui mènera et pilotera la réflexion du projet mutualisation.

Étape 1 :

- Créer un lieu de « coopération spécifique » afin de définir comment mener la réflexion autour d'un projet qui se détermine par la/des mutualisation(s) (avoir envie de travailler ensemble, mieux se connaître, s'organiser, déterminer les moyens pour y parvenir).
- Construire un canevas des besoins à mutualiser (ex : mutualisation de personnel, mutualisation de services externes, centrale d'achat, réseau collaboratif, implantation commune, marché public, ...).
- Déterminer la temporalité du/des projet(s) (à durée déterminée ou durable).
- Déterminer le financement.
- Déterminer le ou les secteur(s) voire des projets intersectoriels (ex : agrément/commissions paritaire/etc.).
- Déterminer la/les zone(s) géographique(s).
- Prioriser les besoins et actions à mener/planifier.
- Mener des séances d'information/formation autour des besoins et des acteurs, et ce y compris les cadres réglementaires et commerciaux qui s'y appliquent.

Étape 2 : Première concrétisation à partir de fin 2024

- Lancer le(s) premier(s) projet(s) de mutualisation



Sensibilisation à la transition digitale / numérique

La société se transforme avec l'avènement du digital et du numérique, le secteur l'a bien compris.

Depuis 2021, la CODEF s'inscrit dans une démarche de sensibilisation au numérique auprès des membres des organes d'administration et des travailleurs du secteur à profit social afin de leur permettre une transformation vers plus d'efficacité par le digital et le numérique et ainsi augmenter la performance de leurs services.

Dans la continuité de la campagne de sensibilisation à la transition numérique initiée en 2021-2022, la CODEF poursuivra des actions dans ce sens. En 2024, la CODEF réfléchira au déploiement d'une plateforme collaborative pour ses membres et proposera diverses formations relatives à la digitalisation.

La digitalisation permet de répondre aux enjeux d'optimisation et d'accessibilité des travailleurs. C'est pourquoi, la CODEF va développer ses formations en visioconférence. Il est évident que les formations en visioconférence visent celles qui ne nécessitent pas d'interactions physiques ou de mises en situation. Les formations seront filmées permettant ainsi aux travailleurs de les visionner à nouveau, de garder une trace des présentations PWP et autres outils présentés lors des formations, de revenir aux interactions entre les participants et/ou avec les formateurs.

La CODEF testera la création de formation e-learning. Les travailleurs pourront ainsi s'auto-former librement. Nous réserverons un espace d'interaction pour assurer les échanges avec les participants.

Des podcasts des formations qui ont eu lieu pourront également être proposés.

Dans les prochains mois en 2024, la CODEF pourrait développer également une plateforme collaborative. Dès lors, elle pourrait développer un « social learning ». Le concept propose une formation entre pairs en faveur d'un partage du savoir entre communautés de métiers. Les travailleurs pourraient ainsi échanger sur leurs pratiques, partager leurs compétences... apprendre les uns des autres.

Le 19 mars 2024 à la Grand Poste de Liège, la CODEF et SOCIALware co-organiseront une journée de rencontre « Les nouvelles technologies à la portée de toutes les associations ! » visant à mettre en relation les grands acteurs du numérique avec le secteur associatif. Au programme, des mini-conférences, des tables rondes et des ateliers sur des thématiques telles que l'intelligence artificielle (IA), la cybersécurité, la simplification administrative, le Plan d'inclusion numérique du SPW emploi formation, l'inclusion numérique, les outils no-code ou encore le numérique responsable.

Des stands seront présents ainsi qu'un espace « repair café » pour la réparation PC et d'un service conseil pour la mise en conformité RGPD seront également proposés.

L'équipe de la CODEF, dans sa quête d'innovation et d'efficacité, s'engage dans une exploration approfondie de l'intelligence artificielle (IA), intégrant cette technologie de pointe dans ses routines et processus quotidiens. Cette initiative vise à transformer les méthodes de travail traditionnelles, en utilisant l'IA pour optimiser les tâches, analyser les données de manière plus poussée, et faciliter la prise de décision grâce à des prédictions plus précises et des analyses plus approfondies.

Au fur et à mesure de cette intégration, l'équipe développera une expertise significative dans l'utilisation de l'IA, acquérant une compréhension solide non seulement de ses applications pratiques mais aussi des défis éthiques, des implications en matière de confidentialité et des risques potentiels associés à son usage. Cette maîtrise permettra à l'équipe de devenir un pôle de compétence au sein de l'organisation, capable de guider et d'éduquer les autres membres sur les meilleures pratiques et les stratégies d'utilisation de l'IA.

Cette promotion de l'IA ne se limitera pas uniquement à des formations théoriques

; elle comprendra également des ateliers pratiques, des démonstrations interactives et des sessions de partage de connaissances. En outre, l'équipe envisage de mettre en place une plateforme de ressources en ligne, où les membres pourront accéder à des tutoriels, des études de cas, et des recommandations sur les outils d'IA les plus efficaces pour différents besoins professionnels. Cette approche holistique assurera que tous les membres sont non seulement informés des avantages de l'IA, mais aussi conscients de ses limites et des meilleures façons de l'intégrer de manière responsable et éthique dans leurs activités.

Responsabilité sociétale des entreprises “sociales” (RSE) versus évaluation de l'impact social

En 2024, la CODEF veut introduire une réflexion en interne sur le RSE et son impact social. L'objectif est de s'appropriier les textes réglementaires au niveau européen, fédéral et régional ainsi que les principes directeurs de l'OCDE et le pacte mondial de l'ONU. Par la suite, le personnel interne de la CODEF sera sensibilisé et formé à la démarche. Puis, la CODEF organisera sa propre évaluation de maturité RSE et dès lors de mesurer son propre impact social.

Cette année de préparation tout en l'appliquant à la CODEF, permettra de mieux s'appropriier les concepts et ainsi de mieux préparer le déploiement auprès de nos membres. Nos actions pourraient être ouvertes également à des associations non membres de la CODEF.

L'objectif à plus long terme (2025-2026) est bien évidemment de mettre en place une campagne de sensibilisation, d'organiser des formations et d'amener les associations à rejoindre volontairement la démarche en leur apportant des outils simples leur permettant de travailler les axes à moindres coûts pour mieux évaluer leur impact sociétal.

Sensibilisation aux enjeux socio-environnementaux

Par ailleurs, une journée de conférence sera également organisée en septembre 2024 pour marquer la fin du projet ErE (modules de formations d'éducation relative à l'environnement). L'objectif : faire la rétrospective des modules de formations mis en place en 2023 et 2024 et encourager les acteurs de secteurs à projet social à s'engager dans une transition environnementale au travers de différentes interventions et ateliers sur des sujets tels que le numérique responsable, les leviers d'actions pour intégrer les objectifs de développement durable (ODD) au sein des ASBL...

CEDAG et Social Employers

Le CEDAG, dont l'UNIPSO est membre administrateur et assure actuellement la Présidence, est à la recherche de nouveaux membres et souhaite s'ouvrir aux fédérations du secteur à profit social et à leurs membres dans une perspective de redéploiement. Dans ce contexte, l'UNIPSO a proposé à ses membres, dont la CODEF, de rejoindre le CEDAG. Des discussions sont en cours à propos de ce déploiement et de l'avenir du CEDAG.

Afin de renforcer son impact au niveau européen, la CODEF a également entamé une réflexion au sein de ses instances sur l'opportunité de rejoindre le CEDAG et la fédération Social Employers en tant que membre.

Financements alternatifs

Alors que les besoins de la population continuent de croître en 2024, les finances publiques éprouvent des difficultés croissantes à soutenir durablement les ASBL. Face à cette situation, la CODEF a renforcé dès 2023 sa volonté de collecter diverses sources de financement alternatif et de réaliser un guide pour ses membres. En particulier, début 2023, la CODEF a participé à un événement majeur organisé par la Fondation Roi Baudouin : Be Philanthropy. Cette rencontre avait pour objectifs d'encourager l'importance de reconnaître, favoriser et faciliter la philanthropie à diverses échelles - locale, nationale, européenne ou internationale. Elle visait également à étudier les tendances, les opportunités, les difficultés, les innovations dans le domaine de la philanthropie et comment elle peut avoir un impact encore plus significatif au service de l'intérêt général. La CODEF a réalisé un article dans le CODEF INFO qui met en lumière les avantages des financements alternatifs tout en présentant les différentes options disponibles. Malheureusement, le temps nous a manqué pour réaliser un guide détaillé.

En 2024, la CODEF tentera de rédiger ce guide qui sera mis à jour au fur et à mesure. L'objectif est d'amener une plus grande diversité des sources de financement; réduisant ainsi leur dépendance aux financements publics. La CODEF continue à jouer un rôle clé dans la facilitation de ces échanges et dans la sensibilisation à l'importance de la philanthropie dans le soutien aux initiatives d'intérêt général.

Renforcement de l'accompagnement et mutualisation des services

Dans un contexte de crise économique, les services publics sont dans une dynamique de rationalisation et de coupes budgétaires. Cela implique pour les ASBL de trouver des alternatives de réductions des coûts. La CODEF développe depuis plus de 20 ans la mutualisation de services aux membres.

Les objectifs visés sont le renforcement de l'efficacité des ASBL et la réalisation d'économies d'échelle.

En 2023, la CODEF a posé les bases d'une meilleure mutualisation de services en travaillant sur deux thématiques :

- groupement d'employeurs,
- association de frais.

En 2024, la CODEF devra prendre les décisions nécessaires à l'opérationnalisation des discussions qui ont eu lieu en 2023.

Le groupement d'employeurs et l'association de frais sont des véhicules juridiques qui permettraient non seulement de mutualiser certains services, mais aussi de proposer de nouveaux services aux membres de la CODEF qui ne pourraient pas entrer dans la cotisation pour des raisons fiscales.

Avec le soutien de

la



Wallonie

Siège social

CODEF ASBL

Rue du Trixhay 15 à 4020 Liège

BE0478 328 675

RPM Liège

Téléphone : 04 362 52 25

Mail : codef@codef.be

Site : www.codef.be

Notre plateforme : www.federation.codef.be